

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
Délibération n° <b>XXXX/2024</b>	<b>Objet</b> : Décision modificative n° 01-2024.

Conseillers en exercice : 27

Présents :

Pouvoirs :

Absents :

Votants :

L'an deux mil vingt-quatre, le 26 septembre à 19h30,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué le 19 septembre 2024, s'est réuni à la Mairie en séance  
publique sous la présidence d'Alphonse BOYE, Maire,

**Présents :**

**Absents représentés :**

**Absents :**

M

a été nommé secrétaire de séance

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

**Vu** la délibération n°17/2024 du Conseil Municipal du 28 mars 2024 relative au budget primitif de la  
Commune pour l'année 2024 ;

**Vu** l'avis de la Commission Finances et Marchés Publics en date du 18 septembre 2024 ;

**Considérant** la nécessité de procéder au transfert du montant prévu au budget primitif 2024 suite à la  
notification des financeurs concernant la création d'une centrale photovoltaïque, la mise aux normes  
des armoires électriques et le déplacement des arrêts de bus situés sur les ronds-points.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

**A**

**ARTICLE UNIQUE : APPROUVE** la Décision Modificative n°01-2024 présentée ci-dessous et telle  
qu'annexée à la présente délibération.

D/R	I/F	GESTIONNAIRE	Fonction	Nature	Chapitre	Opérat°	Service	Antenne	Libellé	Montant
R	I	FINANCES	01	1318	13		BATC	DIV	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	169 891,00 €
D	I	TECHNIQUE	752	21351	21		SCES	PHOTOVOLTA	INSTALLATIONS, MATERIEL TECHNIQUE	169 891,00 €
<b>TOTAL CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE</b>										<b>0,00 €</b>

D/R	I/F	GESTIONNAIRE	Fonction	Nature	Chapitre	Opérat°	Service	Antenne	Libellé	Montant
R	I	FINANCES	01	13461	13		VOIR	NORM ARMOI	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	67 442,00 €
D	I	VOIRIE	512	21534	21		VOIR	NORM ARMOI	INSTALLATIONS DE VOIRIE	67 442,00 €
<b>TOTAL NORMES ARMOIRES ELECTRIQUES</b>										<b>0,00 €</b>

D/R	I/F	GESTIONNAIRE	Fonction	Nature	Chapitre	Opérat°	Service	Antenne	Libellé	Montant
R	I	FINANCES	01	1323	13		VOIR	TRANSP	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	47 476,00 €
D	I	VOIRIE	847	2152	21		VOIR	TRANSP	INSTALLATIONS DE VOIRIE	47 476,00 €
<b>TOTAL ARRETS DE BUS ROND POINT</b>										<b>0,00 €</b>

La balance budgétaire après prise en compte de la décision modificative n° 01-2024 se présente comme suit :

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à : 3.419.009,00 €.

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à : 10.183.400,00 €.

CERTIFIE CONFORME

MAROLLES-EN-BRIE, le 26 septembre 2024.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX  
Secrétaire de séance

Alphonse BOYE  
Maire de Marolles-en-Brie

*Le présent acte est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*